



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GRAND EST

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS



*Édition spéciale du 19 janvier 2021 – subdélégation DRDCS*























## **ARTICLE 2 :**

La subdélégation de signature est consentie aux personnes ci-après désignées aux fins de les habilitier à utiliser une licence CHORUS CŒUR :

- Monsieur Eric MATHIEU, attaché d'administration de l'État,
- Madame Marie-Christine PONCELET, inspectrice de l'action sanitaire et sociale,
- Madame Louise VOSILA Inspectrice de l'Action Sanitaire et Sociale
- Monsieur Stéphane COSTER, secrétaire administratif de classe supérieure,

**ARTICLE 3 :** La subdélégation de signature est consentie aux personnes ci-après désignées aux fins de les habilitier à réaliser dans l'application CHORUS CŒUR, les actes de mise à disposition et de reprise de crédits sur les UO dans les limites ci-après définies :

- Monsieur Eric MATHIEU, attaché d'administration de l'État,
- Madame Louise VOSILA, Inspectrice de l'Action Sanitaire et Sociale,
- Monsieur Stéphane COSTER, secrétaire administratif de classe supérieure,

Cette autorisation s'étend aux fonds de concours liés aux programmes ci-dessus mentionnés aux articles 1 des arrêtés préfectoraux précités,

## **ARTICLE 4 :**

La subdélégation de signature est consentie aux personnes ci-après désignées aux fins de valider les transactions liées aux remboursements des frais professionnels des personnels dans l'application CHORUS DÉPLACEMENTS TEMPORAIRES.

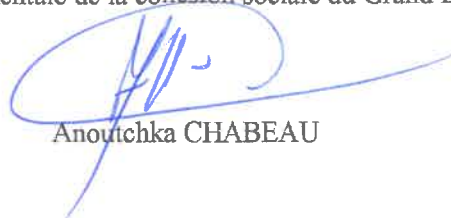
- Monsieur Eric MATHIEU, attaché d'administration de l'État,
- Monsieur Stéphane COSTER, secrétaire administratif de classe supérieure,
- Monsieur Didier LIBRY, adjoint administratif 1<sup>ère</sup> classe,

## **ARTICLE 5 :**

Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales et Européennes et la Directrice intérimaire de la Direction Régionale et Départementale de la Cohésion Sociale de la région Grand Est, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Grand Est.

Fait à Strasbourg, le 14 janvier 2021

La Directrice intérimaire de la Direction régionale et départementale de la cohésion sociale du Grand Est



Anouchka CHABEAU